



Végétal

Certificat de Qualification Professionnel (C. Q. P.) Ouvrier Spécialisé en Productions légumières

Description

Certificat de Qualification Professionnel (C. Q. P.) – niveau 3

Le CQP est un titre professionnel, créé pour répondre aux besoins de la la branche professionnelle légumière. Il permet d'acquérir les bases des productions maraîchères.

L'ouvrier spécialisé en productions légumières travaille, de manière permanente ou temporaire, dans divers types d'exploitations qui peuvent être spécialisées ou non spécialisées dans les légumes, et pratiquer une agriculture biologique ou conventionnelle.

Le CQP est centré sur la pratique professionnelle tout en apportant savoirs professionnels et techniques nécessaires à la compréhension des opérations demandées.

Il est constitué de 3 blocs de compétences : savoir mettre en place les cultures, les entretenir et les surveiller, les récolter et les conditionner.

De par son individualisation, le CQP a une durée de formation variable en fonction des compétences individuelles et des modules choisis.

Le candidat au CQP choisit, en accord avec l'organisme de formation, un type de culture «Cultures sous serre/hors sol» ou« Cultures de Plein champ/abri froid» sur la base duquel il sera évalué.

Tous les publics sont concernés :salarié(e) souhaitant se professionnaliser, demandeur(se)s d'emploi (ex dans le cadre d'une recherche d'un premier emploi ou d'une reconversion professionnelle), saisonnier(e)s.

Le CQP peut être obtenu par le suivi de la formation, ou, selon l'expérience du candidat, par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Compétences visées:

Le CQP ouvrier spécialisé en production légumières atteste de compétences communes pour tous les titulaires :

- met en place la culture
- intervient sur la croissance des plantes
- participe au suivi sanitaire de la culture
- travaille seul (e) ou en équipe/realise la récolte
- realise le conditionnement

Débouchés Métiers

Le titulaire du poste réalise un travail d'exécution sous la responsabilité de l'employeur, du responsable de l'exploitation et/ou du chef d'équipe.

Il exerce en plein champ ou sous abri selon les exploitations et les cultures.

Ex: Aide agricole en production légumière ou végétale

Agent de cultures légumières plein champs / agent de cultures légumières sous serres

Poursuites d'études

Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité):

Pour acquérir des compétences supplémentaires :

Possibilité de préparer un autre CQP ou un Certificat de spécialisation pour évoluer vers d'autres cultures.

Voies d'accès au sein du réseau Réana

Formation initiale scolaire	
Formation par Apprentissage	
Formation continue pour adultes	X

Lieux de la formation

Formation initiale scolaire	Formation par Apprentissage	Formation continue pour adultes
		CFPPA de la Charente CFPPA de Saintes CFPPA de Tulle - Naves CFPPA des Landes CFPPA du Lot et Garonne CFPPA des Pyrénées Atlantiques CFPPA de Niort-Melle CFPPA de Thuré CFPPA Limoges - Les Vaseix